

LES MONNAIES GAULOISES EN OR DE RIBEMONT-SUR-ANCRE (SOMME) UNE MISE AU POINT SUR LEUR DATATION

Jean-Louis BRUNAUX * & Louis-Pol DELESTRÉE **

Dans l'été 1999, la fouille de la deuxième partie du « charnier » de Ribemont-sur-Ancre a permis une découverte majeure. Plusieurs trouvailles distinctes de monnaies d'or ont été rencontrées en place dans un milieu archéologique remarquable par son mobilier abondant et significatif. Or, depuis plusieurs années déjà, ce contexte archéologique avait été daté du début de La Tène C1, essentiellement par les pièces d'armement en nombre considérable et par des éléments de parures (fibules, bracelets de bronze et de schiste, etc.). Ainsi ce lot monétaire, très homogène et attribuable dans sa totalité au « Groupe de Normandie » (1), s'inscrivait dans une fourchette de datation haute, au même titre que son contexte. Le nouveau point d'ancrage typo-chronologique, publié dans la *Revue de Numismatique* (2) était de nature à réjouir archéologues et numismates mais pas Bernard Lambot qui conteste (3), sur le mode acerbe, que les monnaies fussent bien en rapport avec leur contexte dont, par ailleurs semble-t-il, il admet la datation.

La démarche de Bernard Lambot serait incompréhensible pour qui ne connaît pas sa motivation profonde en matière de numismatique gauloise. Il faut savoir que depuis des années il cultive une idée pour le moins originale qu'il résume d'une phrase assénée dans son introduction (p. 123) : « *C'est ainsi qu'il faudra attendre 80 ans environ pour que la plupart des peuples belges se mettent à frapper monnaie après les Rèmes* ». Or, selon ce dernier, les premières monnaies des *Remi* pourraient apparaître au début de La Tène D1, avec les témoins de quelques séries de potins provenant de son site d'Acy-Romance dans les Ardennes (4). Il s'ensuit, pour lui, que toute datation d'un monnayage de la Gaule du Nord qui serait antérieure à 130/120 av. J.-C. est frappée de suspicion. Pour notre collègue ardennais situer l'émission d'une monnaie d'or au III^e ou même au II^e siècle avant J.-C. est incongru et relève pour lui « d'une tradition numismatique » vaine et presque méprisable (5). Bien qu'il s'agisse ici d'une série en or

péri-armoricaine issue du Nord-Ouest de la Gaule celtique, la présence de ces témoins de la circulation primitive sur un site du *Belgium* ne lui semble pas supportable. Considérons donc la valeur des critiques émises par B. Lambot, en reprenant, dans les grandes lignes, le plan de son exposé.

LES PREMIÈRES PUBLICATIONS

En 1995, nous avons publié (6) deux hémistatères trouvés à proximité du charnier. Nous exprimions alors certains doutes sur une datation très haute que ne pouvait totalement confirmer un contexte encore incertain. Mais ces doutes, légitimes à l'époque, ne furent plus de mise après 1999, lorsqu'il s'avéra que ces deux pièces sont issues du même couplage de coins que des exemplaires nouvellement découverts en place dans le charnier. En effet, l'hémistatère 85 005 (trouvaille n° 1, fig. 1) est issu des mêmes coins que l'exemplaire 99 126 provenant de la trouvaille n° 4 du charnier. Le deuxième hémistatère périphérique 93 3 189, peu éloigné du précédent, est issu des mêmes coins que les trois

(1) - Ph. DE JERSEY, *Coinage in Iron Age Armorica*. Oxford, 1994, p. 40-53. Le numismate anglais place les séries du « Groupe de Normandie » dans sa « première phase » (ca -230 jusqu'au début du II^e siècle avant J.-C.)

(2) - L.-P. DELESTRÉE, L'or du trophée laténien de Ribemont-sur-Ancre (Somme), témoin d'une bataille oubliée, *Revue de Numismatique*, 2001, p. 175-213.

(3) - B. LAMBOT, Les monnaies gauloises en or de Ribemont-sur-Ancre (Somme), réflexion sur leur datation, *Revue Archéologique de Picardie*, 2004, n° 1/2, p. 123-138

(4) - B. LAMBOT & L.-P. DELESTRÉE, Des séries de potins antérieures au début du I^{er} siècle avant J.-C. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1991, 84 n° 2, p. 67-79.

(5) - Sa note n° 8 p. 125 est sans ambiguïté à cet égard, à propos du tome I du *Nouvel atlas des monnaies gauloises* (L.-P. DELESTRÉE & M. TACHE, Saint-Germain-en-Laye, 2002). Sans doute, B. Lambot n'a-t-il pas lu ou compris le texte rédigé à ce sujet dans l'avant-propos, p. 11.

(6) - J.-L. BRUNAUX & L.-P. DELESTRÉE, Un hémistatère trouvé *in situ* dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme), *Cahiers numismatiques*, n° 123, p. 9-13.

* Chargé de recherche CNRS - UMR 8546

** Docteur d'État en Histoire ancienne

Centre archéologique départemental
BP 90 452, 9 place du général de Gaulle
F - 80 800 RIBEMONT-sur-ANCRE
cadra@somme.fr

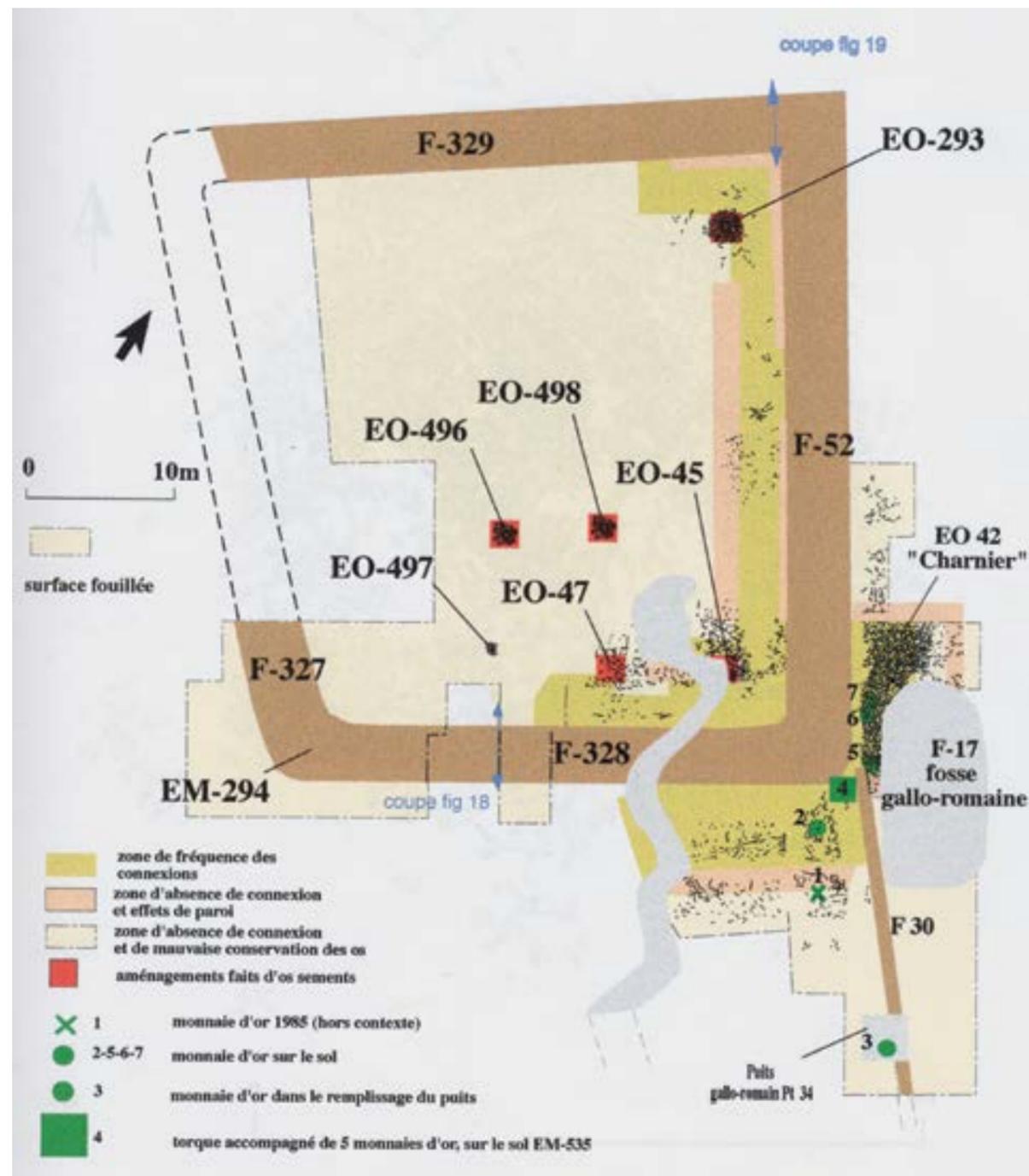


Fig. 1 - Plan général de l'enclos quadrangulaire et des vestiges du III^e siècle avant J.-C.

exemplaires trouvés en contexte dans le charnier (99 119 et 99 121 de la trouvaille n° 4 et 99 B10 871 constituant la trouvaille n° 7). Ainsi les liaisons de coins constatées ont pour conséquence d'assimiler bel et bien les deux monnaies dites « périphériques » à celles du charnier. Le spécialiste anglais, Pr. C. Haselgrove, ne s'y était pas trompé, en nous reprochant (7), dès 1999, de n'avoir pas daté les deux pièces en fonction du matériel métallique tout proche. En écrivant son texte, il ignorait bien sûr les découvertes qui ne viendraient qu'en 1999. Sans égard pour la caractérisation et ses implications,

B. Lambot décide néanmoins (p. 124) : « En toute objectivité (sic), le contexte réel de 85 5005 ne peut être comparé avec les découvertes postérieures. »

(7) - C. HAZELGROVE, *The development of iron coinage in Belgic Gaul*, *Num. Chron.* 1999, p. 11-168, note 62 p. 124, dont nous citons la conclusion : « Without clear-cut evidence of disturbance, I see no reason to doubt the association of both coins with the La Tène C1 metalwork with which they were found. »

Notons qu'une troisième monnaie fut recueillie dans un puits gallo-romain au sein d'un comblement de plusieurs mètres riches en ossements humains, bracelets en schiste et pièces d'armement de La Tène C1 et provenant du cœur du charnier où la fosse d'extraction du sédiment utilisé pour ce comblement (F 17) a été parfaitement reconnue et délimitée (fig. 1).

Nous nous sommes enfin exprimés sur l'intérêt qu'il convient d'accorder aux deux monnaies qui auraient été trouvées en surface à proximité de Ribemont (8).

Mais tout ce qui a pu être écrit sur la datation de ces monnaies dites « périphériques » doit être considéré comme caduc après la découverte des monnaies au cœur même du charnier (9). Une fouille honnête n'est pas faite d'images virtuelles, conçues *a priori* mais de constats successifs et complémentaires pouvant entraîner des remises en cause. Cette évidence mérite d'être rappelée.

Une synthèse (10) sur les fouilles de Ribemont a été publiée sous la direction de J.-L. Brunaux dans la revue *Gallia* de 1999 dont un chapitre (11) est consacré par L.-P. Delestrée aux monnaies gauloises. N'importe qui aurait compris qu'il ne pouvait s'agir que du matériel connu antérieurement à la rédaction des textes en question dont le manuscrit fut adopté en comité de lecture de la revue en mai 1998. B. Lambot feint d'ignorer que la découverte de l'or du charnier n'est intervenue que postérieurement, durant l'été 1999, avec l'afflux de données nouvelles qui s'y rattachent.

C'est ainsi que dans notre exposé de 1999 nous étions ramenés, sans éléments nouveaux, à la situation de 1995 que nous venons d'évoquer. Après avoir dressé l'inventaire des monnaies, nous avons cherché à définir un faciès d'ensemble. Nous avons, d'une part, isolé cinq pièces en or considérées – encore à l'heure actuelle – par tous les spécialistes comme appartenant à la circulation dite « primitive ». Il s'agit des trois hémistatères (dits « périphériques » par B. Lambot) et de deux quarts de statère rattachés au type de Tarente et trouvés naguère lors des fouilles de J.-L. Cadoux dans un remblai tardif, en tout cas hors stratigraphie significative (12). Nous ne pouvions alors proposer aucune datation précise pour les trois hémistatères du Groupe de Normandie, pour les mêmes raisons que celles exprimées en 1995. Quant aux deux quarts précités nous avons à nouveau souligné les problèmes – toujours d'actualité – qui entourent la datation et bien sûr l'attribution des imitations de Tarente (13). Sur ce point, il paraît nécessaire de préciser à B. Lambot que si des questions peuvent se poser sur la datation précise d'une monnaie réputée appartenir à la circulation primitive, cela n'implique

pas *ipso facto*, tant que les questions demeurent sans réponse, que la monnaie s'inscrive dans la circulation tardive. D'autre part, il s'avérait que les autres monnaies recueillies sur le site n'offraient qu'un faciès local/régional très tardif, ce que les trouvailles ultérieures sont venues confirmer avec une exceptionnelle netteté.

Les trois hémistatères exogènes, trouvées à proximité du charnier, relevant selon la doctrine d'une datation haute (14) et n'entrant aucunement dans le faciès général pré-augustéen des monnaies du site posaient un sérieux problème que nous n'étions pas encore en mesure de résoudre mais que nous avions l'obligation scientifique de prendre en compte. Numismatiquement, l'hypothèse d'une importante discontinuité entre plusieurs témoins d'émissions réputées anciennes et ceux très nombreux s'inscrivant dans la circulation tardive ne pouvait être éludée. Aussi bien cette discontinuité était-elle depuis longtemps évidente entre le trophée laténien et l'ensemble des structures avoisinantes post-césariennes.

Nous ne voyons pas en quoi notre démarche, dictée une fois encore par les seuls faits connus avant les découvertes de 1999 pourrait être rétroactivement considérée comme ambiguë ? B. Lambot, avant de parvenir au cœur du débat sur l'or du charnier aurait pu faire ainsi l'économie de plusieurs pages de commentaires laborieux sur des données obsolètes depuis 1999.

(8) - L.-P. DELESTRÉE, *Revue Numismatique*, 2001, p. 178.

(9) - Nous pensions nous être clairement exprimés sur ce point (L.-P. DELESTRÉE, *Revue Numismatique*, 2001, p. 178).

(10) - J.-L. BRUNAU (dir. scient.), Ribemont-sur-Ancre : bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia*, n° 56, 1999, p. 127-283.

(11) - L.-P. DELESTRÉE, Les monnaies gauloises de Ribemont-sur-Ancre : problématique et chronologie, dans J.-L. BRUNAU, *Gallia*, 1999, p. 254-270.

(12) - L.-P. DELESTRÉE, *Gallia*, 1999, Planche p. 262, fig. 1 et 2.

(13) - L.-P. DELESTRÉE, *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris, Errance, 1996, p. 115-116.

(14) - J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique*, Paris, Les Belles Lettres, 1973, p.181-182. M. Colbert de Beaulieu proposait une datation au moins antérieure à 121 avant J.-C., date de la chute de l'empire arverne, au cours d'une argumentation que B. Lambot ferait bien d'étudier attentivement au lieu de dénigrer lourdement les travaux et les classements de l'éminent auteur auquel la numismatique doit tant.

II. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET STRATIGRAPHIQUE

Afin de nier la datation des monnaies de Ribemont pour laquelle son argumentaire numismatique doit inconsciemment lui paraître indigent, le même censeur en vient à mettre en doute leur contexte archéologique. L'enquête insidieuse qu'il conduit (interrogatoire de tel ou tel protagoniste, satisfecit à tel autre qui n'est que la condamnation masquée de celui qui est sous-entendu, visite inquisitoriale du site, notes infra-paginales assassines, etc.) l'amène à douter implicitement de la qualité de la fouille et, du coup, à suspecter la conscience de ceux qui l'ont conduite. On ne voit pas très bien l'objectif ainsi recherché, si ce n'est peut-être celui, puéril, de revendiquer pour soi et pour « ses » sites les découvertes les plus considérables et les plus anciennes, le centre du monde celtique se situant quelque part chez les Rèmes et non en Picardie, ainsi qu'il est dit dans la note 10, où sont confondues limites de peuples gaulois et géographie administrative actuelle. Le but atteint cependant est celui de jeter non pas le discrédit sur la fouille mais une certaine ombre qui peut rendre les faits moins clairs aux yeux de lecteurs mal informés. C'est pour eux que nous faisons l'effort de préciser à nouveau les données archéologiques, profitant de l'occasion pour livrer les résultats d'analyses qui n'avaient pas jusqu'à présent été publiés. Au delà, notre but est également de rendre un peu de leur lustre à des découvertes qui n'appartiennent à personne, qui sont le miraculeux témoignage que les Gaulois, inconsciemment et avec l'aide involontaire des Romains, nous ont laissé d'un patrimoine précieux du monde celtique.

Nous nous en tiendrons donc aux faits et seulement à ceux qui concernent les monnaies d'or, injustement incriminées, en laissant de côté les autres gisements du site (fig. 1) dont l'intérêt n'est pas moins grand mais qui n'apporteraient rien ici. Il est nécessaire tout d'abord de procéder à un bref rappel historique. Le « charnier » a été découvert en 1982 par Jean-Louis Cadoux sur une surface d'une quinzaine de mètres carrés qui ont très vite fait apparaître plusieurs centaines d'ossements humains et plusieurs dizaines d'armes de fer. À la fin de l'été de la même année, profitant d'un dimanche, jour de congé des fouilleurs, un sinistre délateur dont on a préféré oublier l'identité, s'est étonné de voir de tels vestiges non protégés et a rapporté les faits aux autorités régionales qui ont fait immédiatement arrêter la fouille. Le premier niveau des ossements et des armes, trop dégagé, avait dû, au préalable, être prélevé. La nouvelle surface fut remblayée assez mal, avec un sable collant et agressif et, au-dessus, avec insuffisamment de terre. Aussi, dès 1989, le terrain qui n'était plus loué au propriétaire et se trouvait à nouveau labouré fit apparaître à sa

surface le sable et quelques os. Jean-Louis Brunau demanda alors au nom de l'équipe CNRS du *Laboratoire d'Archéologie de l'École Normale* l'autorisation de fouille qu'il a obtenue régulièrement jusqu'en 2003. Des moyens conséquents furent mis à contribution (sur le site construction d'un hangar métallique et d'une ligne électrique, clôture du terrain de fouille, installation d'alarme, et création par le département de la Somme d'une base archéologique). En 1991 Patrice Méniel et Jean-Louis Brunau procédèrent au dégagement de la surface anciennement fouillée. La fouille proprement dite ne commença qu'en 1993 sous la direction de F. Mariethoz de *l'Université de Genève*. Puis, de 1995 à 1999, c'est Henry Duday (directeur de recherche CNRS) et ses étudiants de *l'Université de Bordeaux* qui ont assuré le dégagement des vestiges, les relevés graphiques et photographiques et les premiers travaux anthropologiques, sous formes de mémoires universitaires. Participèrent également à ces travaux Thierry Lejars (chercheur au CNRS) et Bernard Petit qui mena la fouille d'un puits gallo-romain, situé à proximité du charnier et dont le remplissage était constitué partiellement de couches provenant d'une grande fosse recoupant celui-ci et contenant un abondant matériel humain et métallique dont une monnaie d'or, comme il est dit plus haut. Actuellement la zone du « charnier » se trouve entièrement fouillée ainsi que tous ses abords. Le matériel métallique a été étudié dans sa totalité et, pour les plus beaux objets, restauré. De nombreuses analyses dites « environnementales » ont été effectuées. Toute la documentation (relevés, inventaires) a été traitée et nous n'attendons plus que la synthèse des études anthropologiques pour pouvoir publier, sous forme monographique, la découverte.

Cette histoire a évidemment des conséquences sur la perception des faits archéologiques qu'ont pu en avoir les fouilleurs. L'équipe de Jean-Louis Cadoux avait fouillé la couche surmontant le charnier et qui se trouvait immédiatement sous le labour, nous privant d'une stratigraphie complète. L'examen de celle-ci nous a néanmoins été possible sur la périphérie orientale ; la couche prélevée par nos prédécesseurs est un remblai quasi stérile ne contenant en surface que quelques blocs de moellons. Quant à elle, la fouille de la périphérie du charnier (extérieur et intérieur de l'enclos) a montré que les sols anciens (du III^e siècle avant notre ère) qui se répartissent en trois types (sols protégés probablement par des superstructures, sols non protégés et soumis aux dégradations climatiques et sols recouverts par un couvert végétal) sont demeurés à l'abandon (protégés des divagations animales mais sans intervention humaine perceptible, telle que le piétinement) jusque dans les dernières décennies du I^{er} siècle avant J.-C. Ce n'est qu'aux environs de -30 à -15, et en aucun cas au dé-

but du I^{er} siècle avant notre ère, que l'aménagement des premières structures cultuelles de type romain a occasionné d'importants travaux de terrassement et de nivellement. Toute la partie orientale du site (au centre de laquelle se trouve le « charnier ») a alors été remblayée. À ce moment, la partie supérieure du gisement du « charnier » était déjà en grande partie recouverte par plus de deux siècles d'accumulation de débris végétaux, ceux de la superstructure qui s'est évidemment dégradée et ceux des arbres et arbustes, présents en abondance, à proximité.

La seconde conséquence des fouilles de Jean-Louis Cadoux tient à l'impossibilité que nous avons aujourd'hui de superposer le relevé de ce premier niveau (effectué par nous-mêmes d'après une couverture photographique) sur ceux des niveaux inférieurs. Avant 1990, le site ne disposait pas d'une topographie fiable qui nous permette aujourd'hui d'affirmer que telle monnaie était recouverte par une arme ou un os. Nous ne tiendrons donc pas compte ici de ce premier niveau. Mais il faut savoir qu'il existait, qu'il était très riche en os et en armes et que, par conséquent, aucune des monnaies rencontrées en 1999 ne se trouvaient à la surface du gisement. Elles étaient au cœur de celui-ci et préférentiellement à sa base.

Sur la nature même du gisement, sur laquelle se sont interrogés à juste raison les chercheurs pendant les nombreuses années de sa fouille, les choses sont désormais claires. L'amas impressionnant d'os et d'armes n'était pas composé de plusieurs couches, comme cela a pu être envisagé à une époque. Les travaux anthropologiques ont montré, au contraire, qu'il s'agit d'un enchevêtrement de dizaines d'ensembles anatomiques, plus ou moins étendus, allant de connexions entre deux os contigus jusqu'à des portions de squelettes conséquentes voire des squelettes presque complets qui participent de tous les niveaux et se chevauchent les uns les autres, nécessitant une fouille lente, la recherche et la notation par H. Duday de toutes les connexions qui s'enchaînent de niveau de relevé supérieur à niveaux de relevé inférieurs. Un certain nombre de connexions dites labiles indiquent, avec plus de force encore, que ce sont des cadavres, encore reconnaissables, et non des squelettes qui sont arrivés en ce lieu.

Depuis ces observations de terrain et les premiers travaux universitaires en anthropologie, des analyses ont amplement confirmé ce que l'œil a pu voir. Cinq analyses paléoparasitologiques effectuées par *l'Université de Reims* (15) ont révélé la présence d'une centaine d'œufs appartenant à trois types de parasites du tube digestif. Ils indiquent que non seulement ce sont des cadavres qui gisaient sur le sol mais que ceux-ci comprenaient encore, quand ils y parvinrent, leur contenu intestinal. Par ailleurs

trois datations C¹⁴ (16) ont été réalisées sur un os du charnier, un os de l'ossuaire découvert en 1983 (EO-293 sur la figure 1) et un os de l'ossuaire découvert en 2000 (EO-496 sur la même figure). Les trois datations (Pa 2189, 2190 et 2191) sont toutes synchrones (2435 ± 30 BP, 2420 ± 50 BP et 2485 ± 35 BP) et révèlent que ces restes humains sont parvenus sur le site à la même époque. C'est ce que nous avait déjà appris l'étude du matériel métallique : les os humains en place sont toujours en relation directe avec du matériel de LT C1. Enfin, la récente restauration d'un fourreau d'épée du « charnier » (par Manuel Leroux, au Laboratoire du musée de Guiry-en-Vexin) a, par ailleurs, permis la mise en évidence de pupes de mouches fossilisées dans l'oxyde de fer. Celles-ci proviennent de diptères (probablement de type *Calliphora*) qui appartiennent aux première et seconde escouades se développant sur le cadavre au cours des trois premiers mois suivant la mort. C'est donc un ensemble de fragments de cadavres – d'environ 120 individus, d'après les derniers décomptes de Sandrine Thiol (17) – dont la mort a été contemporaine qui s'est retrouvé déposé en une seule fois sur le sol.

Les armes qui accompagnaient ces restes montraient, à la fouille, les mêmes caractères. Il s'agissait très souvent d'ensembles fonctionnels présentant encore des liens entre les différentes pièces : épée dans son fourreau, chaînes attachées à la ceinture par exemple. La composition du lot présente la plus grande homogénéité dans les types et dans l'attribution chronologique. On a pour chacune des principales armes ou pièces d'équipement (épée et fourreau, chaînes, umbo de bouclier, lances et fibules) deux à trois types seulement, ce qui sur un si grand nombre d'objets métalliques (plus de 300) est exceptionnel et ne peut être interprété qu'en termes d'appartenance de leurs porteurs à un même corps de guerriers. La datation relative de ces objets est le début de LT C1. La datation absolue de la confection de ces pièces peut être située entre 280 et 250 avant J.-C.

(15) - M. Le Bailly, S. Harter et F. Bouchet, Laboratoire de Paléoparasitologie, EA 3308, Associé CNRS ESA 8045, *Université de Reims*, UFR de Pharmacie. Les échantillons sont les suivants : RSA B8/3, RSA B8/4, RSA B9/2, RSA B9/4 et RSA 19/4.

(16) - Par J.-F. Salliège, Paris, Jussieu.

(17) - D'après sa thèse, soutenue à *l'Université de Bordeaux I*, le 21 mai 2002, sous la direction d'Henri Duday et de B. Vandermeersch.

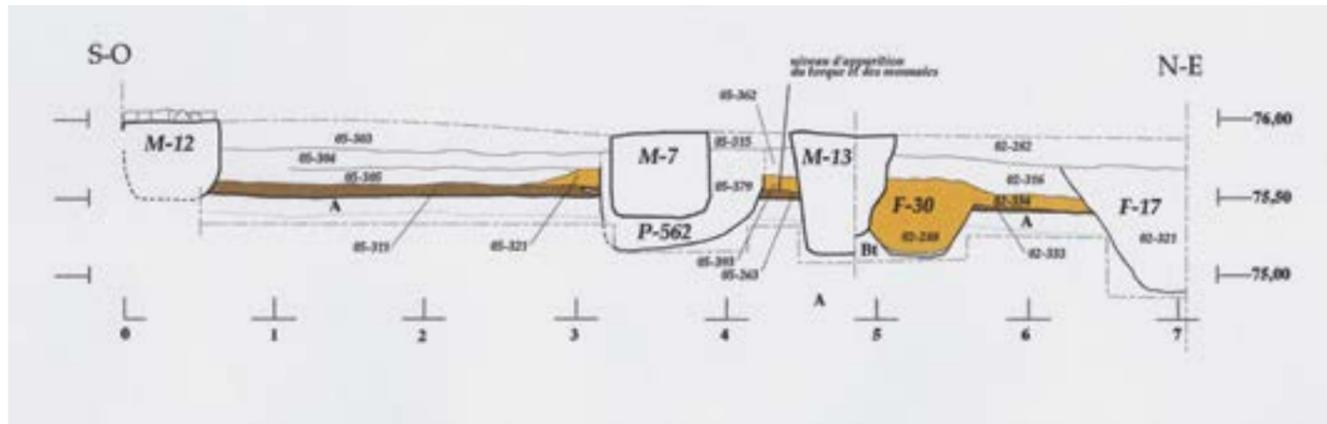


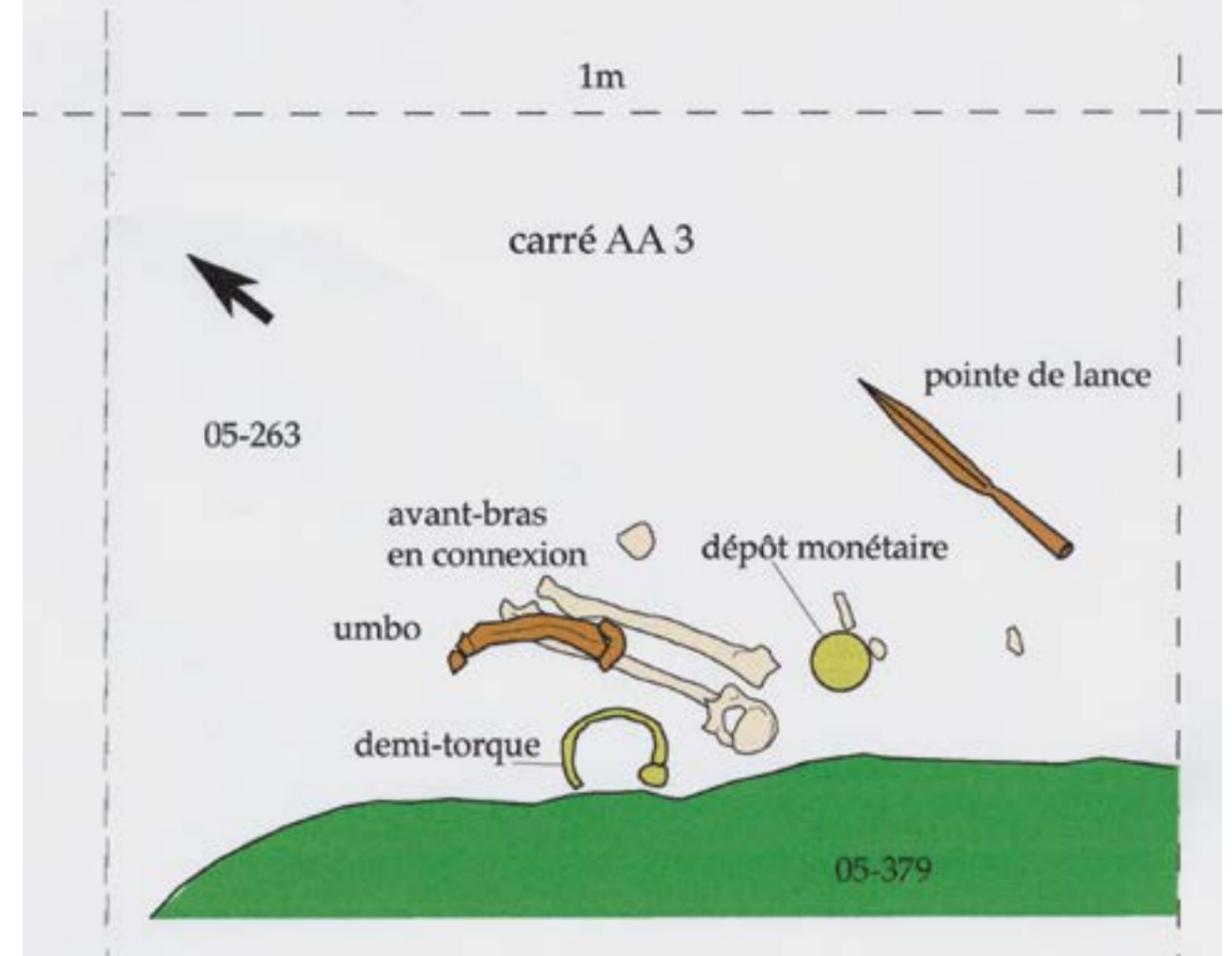
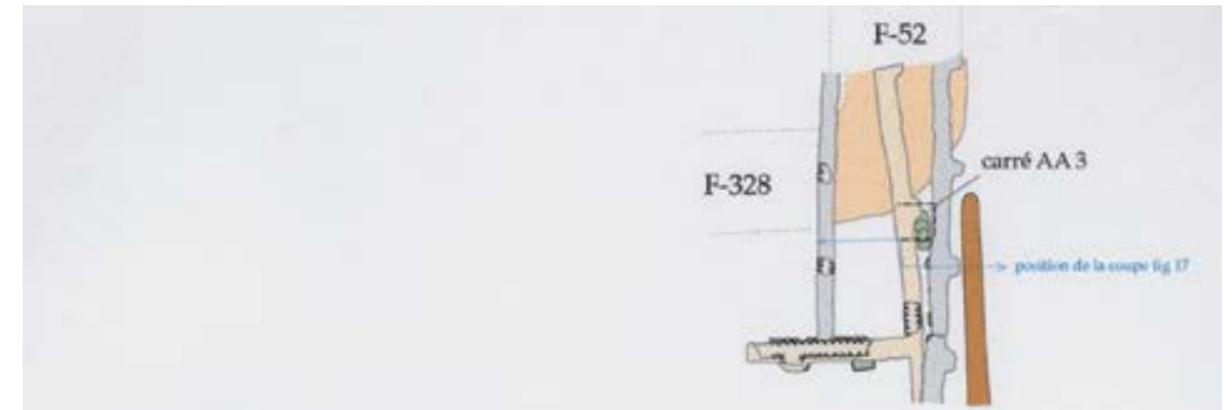
Fig. 2a et b - Coupe et plan (page de droite) de la trouvaille n° 4.

Trois monnaies d'or proviennent du cœur du charnier. Mais il convient de préciser que les neuf autres de même métal, trouvées en fouille, sont issues de la périphérie immédiate de celui-ci et, en réalité, de gisements, moins denses et moins exceptionnels, mais qui sont de même nature : ils recouvrent le sol ancien bordant l'extérieur de l'enclos, un sol qui a été protégé suffisamment longtemps par une superstructure pour qu'une légère sédimentation permette à des pièces fragiles de conserver leur forme et les relations qu'elles entretiennent avec d'autres. Ils présentent donc les mêmes particularités que le charnier (os humains en connexion, armes de La Tène C1, le tout dans un excellent état de conservation).

Or, les douze monnaies, d'après notre zoïle, n'appartiendraient pas à l'ensemble initial, c'est-à-dire l'amas de restes humains et d'armes, mais y auraient été transportées tardivement par des animaux fouisseurs et plus particulièrement des lombrics. Tout archéologue, un tant soit peu consciencieux, n'ignore rien de la présence actuelle ou passée de ces animaux et des dégâts qu'ils ont pu occasionner dans une couche en cours de fouille. Sur un gisement où toutes les relations anatomiques sont capitales pour définir les ensembles et comprendre la mécanique de leur dépôt, cette préoccupation n'a pas échappé aux fouilleurs, encore moins aux anthropologues qui ont fait ici l'essentiel du travail de fouille et de relevé. Les terriers ont évidemment été recherchés et soigneusement reportés sur les plans. Ils sont au demeurant peu nombreux et n'ont pratiquement livré aucun matériel, à l'exception de rares tessons, jamais supérieurs au cm², d'aspect roulé au point de les rendre difficilement identifiables. Malgré nos efforts nous n'avons pu retracer le cheminement des lombrics. Mais il faut rappeler à notre détracteur que ces derniers procèdent par ingurgitation et par déjection, dans le sens du bas vers le haut et non son contraire, et qu'on voit mal des pièces au module indiqué dans notre publication se voir

transportées de cette manière. Que celles-ci aient pu glisser dans une cavité d'animal fouisseur est tout à fait envisageable. Mais on imagine mal qu'un tel hasard se reproduise à sept reprises puisqu'il y a sept découvertes distinctes. On l'imagine d'autant moins que, parallèlement, aucun petit objet métallique de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. ou du début de notre ère, aucune monnaie gauloise de la circulation tardive ou du début de la romanisation (plusieurs centaines en ont été rencontrées sur le site) n'a été trouvée dans les ensembles en place du III^e siècle. Il faudrait croire que la fatalité n'a concerné que les monnaies en or homotypiques et précisément toutes celles qui ont été découvertes sur les gisements d'os et d'armes. Cependant pour répondre avec la plus grande conscience à notre commentateur et parce que l'accusation est grave, bien qu'elle se présente sous la forme d'une leçon d'analyse archéologique fausement bonhomme, nous allons réexaminer chacune de ces découvertes.

La plus spectaculaire est celle d'un torque et d'un groupe de six monnaies (trouvaille n° 4 sur la figure 1 et relevé et coupe sur la figure 2a et b) rendues solidaires par l'oxydation. La critique maladroite qui en est faite mêle allègrement considérations sur la documentation photographique, datations erronées édifiées sur des faits mal compris et théories fumeuses sur les origines du monnayage en Gaule. On regrette que son informateur n'ait pas fourni au plumitif les documents qui figurent dans le rapport de fouille 1999 (accessible à tous) et que nous reproduisons ici (fig. 2) Le plan confirme parfaitement ce que rendent évident les photographies publiées, à savoir l'ensemble en place d'un avant-bras humain dont le carpe est incomplet, associé à un umbo de bouclier légèrement écrasé, une bourse d'or et un fer de lance, le tout disposé sur un quart de mètre carré. Les trois objets accompagnant les monnaies sont tous anciens. L'umbo et le fer de lance appartiennent à la phase LT C1 et le torque qui a fait l'objet d'une étude propre dans le cadre d'une thèse nouveau régime présentée par Hélène Hautenove



(18) est datée par celle-ci de la deuxième moitié du IV^e siècle. Ce qui est remarquable ici – si l'on excepte les objets d'or – c'est la mauvaise conservation de l'ensemble. L'umbo et le fer de lance sont entiers mais partiellement aplatis et fissurés, alors qu'un mètre plus au nord, dans le charnier proprement dit, les mêmes armes présentent souvent un état de conservation remarquable. L'explication nous est donnée par la coupe stratigraphique. Ces différentes pièces reposent sur le sol ancien et sont recouvertes par un remblai, bien observé au moment de la

(18) - Hélène HAUTENOVE, *Les torques d'or du second âge du Fer en Europe, techniques, typologies, symbolique*, p. 116. Thèse nouveau régime dirigée par J. Gomez de Soto et soutenue le 29 nov. 2001. On n'aura pas la cruauté de rappeler ici ce qu'il faut penser des datations basées sur des comparaisons avec des figurations statuaire et graphiques. Ces images fonctionnent sur le mode symbolique. Croire en leur réalisme peut amener à penser, sur la foi des monnaies qui portent son nom, que Vercingétorix avait le profil d'Apollon.

fouille et parfaitement stérile, c'est un limon pur. La stratigraphie révèle que ce dernier est directement issu du creusement de la tranchée du fossé F 30 qui en 1999 était encore mal datée. Or depuis, ce fossé a été fouillé sur une grande longueur et tous les objets exhumés du rebouchage de cette tranchée (ceux de 1994 comme ceux de 2002) ont été étudiés, ils appartiennent à la phase LT C1 et permettent de classer la palissade installée dans F 30 parmi les plus anciennes constructions du site, celles qui sont contemporaines de son premier aménagement. Autrement dit, l'ensemble en question, presque immédiatement après son arrivée sur le sol, a été « fossilisé » par ce limon géologique dont le poids a, du même coup, partiellement écrasé les objets fragiles. Ici on pourrait quasiment parler « d'ensemble clos », si nous ne doutions pas nous-même du bien fondé de ce concept.

Examinons ensuite les trois monnaies trouvées isolées en divers points du charnier. Contrairement à ce que pourrait laisser croire la note pernicieuse (n° 16, p. 130), toutes ont été trouvées par Henri Duday et ses étudiants, c'est-à-dire dans le cadre d'une fouille de type anthropologique, comme en persuadent aisément les relevés d'Henri Duday où ces mêmes monnaies figurent (fig. 3 à 6). On laissera de côté le quart de statère 99-A7-80 (découverte n° 5 sur le plan général) qui provient d'une zone peu dense en os et en pièces métalliques et dont il ne peut être prouvé (à cause des problèmes topographiques évoqués pour le relevé du 1^{er} niveau) qu'il ait été recouvert par d'autres objets : rien n'empêche de penser que cette monnaie ait pu glisser dans une cavité. Mais il faudrait, dans ce cas, s'interroger sur son origine (dans quel niveau supérieur qui, à l'évidence, n'a jamais contenu de monnaies de ce type ?).

Il en va différemment des hémistatères 99-B10-282 et 99-B10-871 (découvertes n° 6 et 7 sur la figure 1 et relevés sur les figures 3 à 6). Le premier se trouvait très exactement sous un calcanéus en connexion avec un tibia et une fibula et reposait sur une extrémité sternale de côte. Le second se trouvait sous un empilement de deux fers de lance superposés entre une colonne vertébrale et un ensemble tibia-fibula, toutes ces pièces étant au contact les unes des autres. Nous ne savons pas les lombrics si vicieux et capables de déplacer une pièce de près de 4 grammes entre autant d'os et de pièces métalliques, là où le gisement est le plus dense et le plus enchevêtré.

Trois autres découvertes isolées proviennent, quant à elles, de la périphérie immédiate du charnier (entre 5 et 13 m de distance). La plus proche (découverte n° 2) a déjà fait l'objet d'une publication dans laquelle il avait été spécifié sa situation topographique et stratigraphique. Elle se trouve

également sur le sol ancien et sous des ensembles humains en connexion. Elle présente donc le même cas de figure que les deux précédentes découvertes.

La découverte n° 1 est plus ancienne. On la doit à notre prédécesseur, Jean-Louis Cadoux qui affirme (19) qu'elle provient du niveau le plus ancien et le plus profond, celui que nous avons depuis reconnu comme un sol du III^e siècle. Nous n'avons évidemment pas pu observer le contexte. Mais le mobilier rencontré sur ce niveau qui depuis a été restauré et étudié par nos soins est parfaitement synchronique de celui du charnier. Et, une fois encore, on ne note ici aucune intrusion de matériel plus récent.

La dernière découverte (n° 3) a été faite dans un puits et, plus précisément, dans une couche de remblai massive de celui-ci contenant des os humains et des armes en abondance. L'étude de ce matériel, l'examen de son état de conservation et de fragmentation indiquent, avec la plus grande vraisemblance, que le remblai en question est issu du creusement de la fosse F 17 qui a malheureusement recoupé une bonne partie du charnier. La chronologie de ce remblai dans le puits et celle du remblai de la fosse confortent cette hypothèse.

Ainsi, toutes les monnaies d'or exhumées sur le site de Ribemont soit appartiennent directement au gisement dit « le charnier » ou à des gisements contigus et contemporains, soit sont directement en relation spatiale et stratigraphique avec eux. On ne voit pas pourquoi le hasard ne fonctionnerait que dans un sens et sélectionnerait des monnaies prétendues « tardives », toutes du même métal pour les introduire dans des niveaux anciens. Douze monnaies d'or (20) découvertes sur un gisement

(19) - Affirmation reproduite dans une note curieuse, n° 5 de LAMBOT 2004, p. 124. On ne comprend pas pourquoi J.-L. Cadoux précise qu'elle se trouvait « en position probablement remaniée ». Il est vrai qu'un certain mystère plane sur cette monnaie qui ne figure pas sur le plan de la zone 5 de 1985 (rapport de fouille, 1985) et dont le numéro (n° 5005) est très antérieur aux découvertes gisant sur le même sol. À l'évidence, cette monnaie fut découverte quelques heures ou quelques jours avant que ne le fussent les autres objets qui eux figurent sur le plan (n° 50062 à 50099). Il semble bien que l'indication énigmatique du fouilleur ne permette, au moins en ce qui concerne la stratigraphie, de donner raison à l'une ou l'autre des parties.

(20) - Il s'agit d'un nombre minimum d'individus. Il n'a pas échappé au lecteur que lors du dégagement en 1987 de la moitié de la surface conservée du charnier aucune monnaie d'or n'a été officiellement enregistrée. Or c'est à cette époque que deux monnaies d'or du Groupe de Normandie (DELESTRÉE 2001, p. 188), déclarées avoir été découvertes en surface à quelques kms du site, sont passées entre les mains d'un fonctionnaire du Service régional de l'Archéologies (DELESTRÉE, 2001, p. 188, note 19).



Fig. 3 - Relevé original du carré B 10 ; relevé n° 2 (document réalisé par H. DUDAY).



R. 99.87

18 Fig. 4 - Relevé original du carré B 10 ; relevé n° 3. La monnaie n° 6 se trouve à 12 cm à l'ouest de la croisière de l'épée (document réalisé par H. DUDAY).



19 Fig. 5 - Relevé original du carré B 10 ; relevé n° 4 (document réalisé par H. DUDAY).

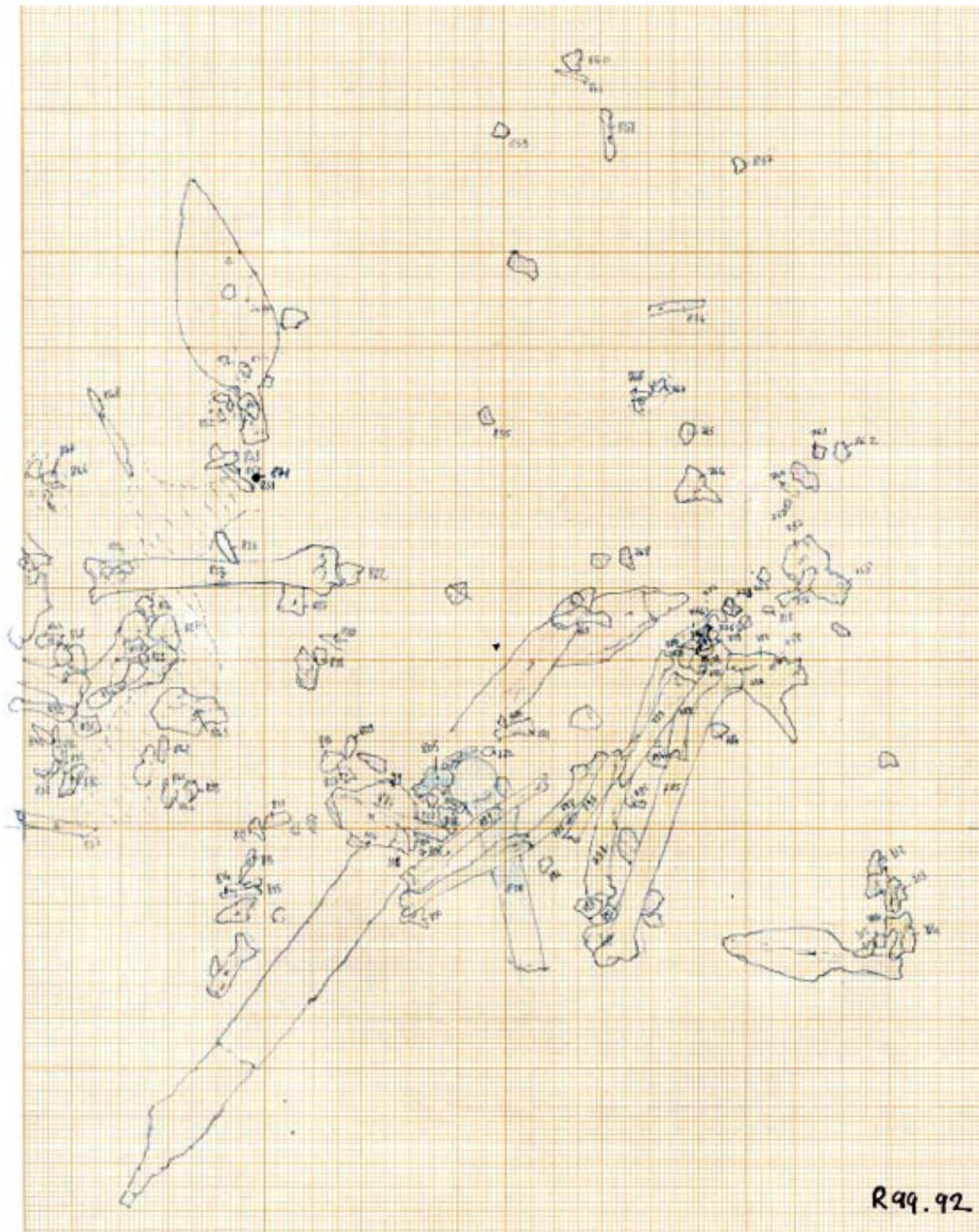


Fig. 6 - Relevé original du carré B 10 ; relevé n° 6. La monnaie n° 7 se trouve sur ce relevé à 10 cm à l'ouest de la douille du grand fer de lance (document réalisé par H. DUDAY).

où aucun niveau ou fosse n'est attribuable aux II^e et première moitié du I^{er} siècle avant J.-C., alors que les sols conservés du III^e siècle occupent une surface d'une trentaine d'ares sur laquelle des milliers de vestiges contemporains ont été rencontrés, ce sont là des faits suffisamment forts et contraignants pour qu'on puisse les examiner avec tout le respect et l'intérêt qu'ils suscitent.

Qu'on ne puisse pas parler, au sens fort du terme, « d'ensemble clos » à propos de gisements situés sur des sols anciens, nous l'accordons tout à fait à notre contempteur (et cela ne mérite pas les points d'exclamation avec lesquels il croit renforcer toutes ses affirmations). Cependant cette remarque de bon sens ne retire rien de la valeur de ces gisements, de celle du matériel (parfaitement « en contexte », et cette fois l'expression est appropriée) qu'ils contiennent et surtout de celle de la connaissance qu'ils nous apportent sur les Gaulois du III^e siècle et plus précisément des débuts de leur monnayage.

III. L'ORIGINE DES MONNAIES

Poursuivant avec acharnement son entreprise de démolition, B. Lambot, intitule le paragraphe suivant « Origine des monnaies d'or de Ribemont-sur-Ancre » et, tout au long de considérations personnelles et variées, se garde bien d'évoquer la question pourtant essentielle du rattachement des monnaies au « Groupe de Normandie » avec les conséquences d'un tel fait, indiscutable et contraignant. Mais, comme il le dit lui-même, « l'argumentation numismatique n'apporte rien à la chronologie » (p. 133).

Au fil d'un exposé incohérent apparaissent nombre de formules tendancieuses. Ainsi est-il malhonnête de prétendre que « les deux quarts de statère « à la tête d'Héra » ont été datés (par qui ?) de LT D2, période pré-augustéenne ». Nous avons seulement indiqué que ces deux pièces réputées appartenir à la circulation primitive ne peuvent être datées par leur environnement puisqu'elles sont issues d'un remblai tardif et remanié (*Gallia*, 1999, p. 261). Un fouilleur débutant comprendrait la nuance.

Le moment est venu de présenter au lecteur non averti (sur un plan strictement numismatique) le lot des monnaies d'or provenant des gisements d'os humains et d'armes et devant être rattachées au « Groupe de Normandie ». La datation haute conférée à ce Groupe est admise non seulement par une « tradition numismatique » dont B. Lambot fait litière (p.131, notes 1 et 9, etc.) mais aussi par les spécialistes modernes (21). Cette « tradition » est fondée sur de solides arguments que notre détracteur ignore ou préfère ignorer mais que nous sommes dans l'obligation d'exposer brièvement ici.

D'abord, sur la typologie : les Droits de toutes les espèces en or du « Groupe de Normandie », offrant un profil apollinien lauré ou non, se rattachent directement aux imitations du statère de Philippe de Macédoine dont les ultimes émissions, à la fin du règne de Philippe III Arrhidée, cessèrent dans le derniers tiers du IV^e siècle avant notre ère. Si les Revers des types du « Groupe de Normandie » se « celtisent » rapidement, à partir des premières émissions (22) qui reflètent encore le bige grec, l'aurige et, sous la ligne de terre, la légende déformée FILPPIOV, d'autres gardent les thèmes initiaux, tel celui du « lion mangeur de soleil » (23) emprunté à une monnaie de Milet (Ionie) que l'on sait émise au milieu du IV^e siècle avant J.-C. Aussi bien, sur de nombreux types dont ceux représentés à Ribemont, la légende déformée de Philippe figure encore à l'exergue.

Ensuite, sur les indices pondéraux des différentes séries de l'ensemble : nombreux sont les hémistatères du Groupe de Normandie dont les poids se situent dans la tranche 3,80/4 g et au-delà (24) et les divisions (quarts de statère) dans la tranche 1,80/2 g et au-delà ; ces valeurs pondérales sont encore proches du poids moyen de 8 g des statères imités de Philippe (2^e génération). Sachant que les monnaies gauloises en or ont subi en deux siècles une évolution des types accompagnée d'une érosion pondérale lente, irrégulière et diachronique entre les peuples émetteurs, il est logique d'admettre que plus le type se rapproche des prototypes grecs et plus l'indice pondéral est élevé, plus on remonte vers la source et donc vers une fourchette de datation haute. Nous nous sommes expliqué précisément sur l'indiscutable appartenance des monnaies d'or de Ribemont au Groupe de Normandie et nous

(21) - J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *op. cit.*, I, 1973, p. 182 (datation : II^e siècle avant J.-C.)

Ph. DE JERSEY, *op. cit.*, n. 1 - cf "Coins of the first phase. The Normandy Group", p. 42 sq.

J.-N. BARRANDON *et alii*, *L'or gaulois*. Cah. E. Babelon, 6, 1994, cf « Les imitations du statère de Philippe de Macédoine », - S. SCHEERS & J.-N. BARRANDON, p. 77-139.

J. SILLS, *Gaulish and Early British Gold Coinage*, Londres, 2003, ch. I, The Philippus ans its imitations in Gaul. Group 7, p. 64 sq.

(22) - *Nouvel Atlas*, II, Sér. 230. Type de transition d'Hermival-les-Vaux et 233 (types à la lyre). Pl. II.

(23) - *Nouvel Atlas*, II, Sér. 245. Pl. III.

(24) - *Nouvel Atlas*, II, DT 2043 : caractéristique à cet égard (3,89g) cet hémistatère provient du charnier de Ribemont.

n'y reviendrons pas. Tirons cependant les enseignements précis de ce constat. Les monnayages des peuples qui occupaient au moins l'actuel département du Calvados (25) subirent, à la fin du II^e siècle avant J.-C. ou au début du I^{er} siècle, une révolution monétaire dont B. Lambot ne semble pas avoir la moindre idée. Sans doute, sous la pression des peuples voisins, armoricains et cénomans, le système de l'hémistatère étalon fut abandonné, de telle sorte que les peuples émetteurs de Basse Normandie revinrent au système classique du statère, d'abord en or plus ou moins allié (DT. sér. 338 « aux lyres » et sér. 341 « aux sangliers », Pl. XI), puis en billon (DT. Sér. 344 et 347, Pl. XI) de même aspect et de même facture – quoique de type distinct – que les statères en billon émis par les Armoricains en masses considérables. Vinrent enfin s'ajouter aux espèces en billon des petites monnaies lamellaires, dérivant du « type de Pallas » (= ou – de 0,90 g) et synchrones des petits billons d'Armorique dont la fouille du sanctuaire de Trogouzel (Finistère) a permis d'établir le caractère tardif.

Ainsi, les trésors d'Ectot-les-Baons et de Maulévriers (Seine-Maritime) ainsi que les monnaies caractéristiques des fouilles d'Ifs (Caen, Calvados) en cours de publication donnent une idée précise de ce que devait être un dépôt monétaire tardif provenant des peuples du Calvados.

Bref, les hémistatères de Ribemont – **indépendamment de leur contexte archéologique** – ne pouvaient constituer en aucun cas un « trésor tardif », comme l'affirme avec désinvolture notre exégète. Au moins sur ce point, il n'aurait pas dû traiter par le mépris ce qu'il nomme « la tradition numismatique » mais bien plutôt l'étudier, tenter d'en assimiler les mécanismes et d'en mesurer les acquis.

À la fin de son réquisitoire, B. Lambot, s'en prend à la fouille récente et encore inachevée de l'enclos dit « polygonal » qui d'ailleurs n'a livré aucune monnaie comme nombre de structures du site et dont l'évocation n'est nullement justifiée dans le débat. Il n'empêche : B. Lambot tranche sur la datation d'une céramique qu'il n'a pas vue, tout en regrettant qu'elle n'ait pas été examinée par des spécialistes, autrement dit par lui-même. Détrompons-le : les objets en question ont été consultés par plusieurs archéologues français et étrangers et sont, comme l'ensemble des collections de Ribemont, accessibles à toute personne qui souhaite les examiner, ce qui a déjà été le cas pour les armes, le torque en or, les amphores, la céramique augustéenne, les sédiments, les mortiers, les enduits, etc., objets d'une vingtaine de travaux universitaires. Quoi qu'il en soit, cette excursion hors du sujet n'a pour but que de réfuter en bloc l'interprétation que nous avons proposée sur la nature et l'origine

du trophée et, bien entendu, d'écarter d'un revers de main l'hypothèse hautement privilégiée d'un combat entre protagonistes belges et nord-armoricains, celle-ci étant évidemment conditionnée par le synchronisme des monnaies d'or et du gisement appelé « le charnier », ce que notre dénigreur s'obstine à contester. Il use par là d'un procédé qui lui est familier, celui d'attaquer, sur un même plan pour rendre les choses un peu plus confuses, les faits archéologiques propres dont on a vu qu'ils sont difficilement contestables et nos hypothèses qui ne sont que des essais, provisoires et susceptibles d'être révisés, de mise en perspective des mêmes faits. Nous prétendons, en effet, faire de l'archéologie dans un but historique, c'est-à-dire de tenter de donner du sens aux faits et objets, plutôt que de les reléguer seulement dans des catégories typologiques et chronologiques. Ces essais d'interprétation dont nous n'ignorons rien de la fragilité voire du caractère éphémère ne s'opposent nullement à des pratiques documentaires pour lesquelles nous revendiquons la plus haute objectivité.

In fine (p. 136), il est tout de même une erreur grossière, assortie de la note 27 dont on recherchera en vain la cohérence, que nous ne pouvons laisser passer. B. Lambot écrit « qu'aucun monnayage frappé, en quelque métal que ce soit, n'a été émis avant le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. dans le Belgium ». Or, il ne paraît pas contester (p. 129) la datation du trésor de Tayac enfoui, selon R. Boudet (26) qu'il cite, dans le troisième ou le quatrième quart du II^e siècle avant notre ère. La datation de l'enfouissement de ce trésor se situe effectivement autour de -140/-130 avant J.-C., selon les travaux les plus récents (27). Mais B. Lambot ignore visiblement que ce trésor, connu et décrit depuis le début du XX^e siècle, comprend de nombreux statères à flan large dits « gallo-belges » (28), prototypiques des séries en or différenciées émises plus tard par la plupart des peuples de Gaule Belgique. L'usure de certaines

(25) - Le « Groupe de Normandie » fut, pour certains auteurs français, assimilé aux « peuples du Calvados », expression à notre sens trop restrictive.

(26) - R. BOUDET, À propos du trésor de Tayac (Gironde), *Mélanges Colbert de Beaulieu*, Paris, Le Léopard d'or, 1987, p. 107-117.

(27) - C. HAZELGROVE, *op. cit.*, p. 126-127 et J. SILLS, *op. cit.*, chap. "The Tayac types" et chap. 6 "Chronology", p. 189-224.

(28) - *Nouvel atlas*, Tome 1, série 11, Pl. III et IV. S. SCHEERS, *Traité de numismatique celtique : la Gaule Belgique*. Paris, Les Belles Lettres, 1977.

pièces reproduites par H.J. Kellner (29) donne à penser que ces monnaies avaient déjà circulé. Il est donc évident que cette série gallo-belge, très abondante et bien localisée dans le *Belgium* et au sud-est de l'île de Bretagne, fut émise au plus tard au cours ou à la fin de la première moitié du II^e siècle avant J.-C. (30). Une telle bourde donne bien la mesure des fougades de B. Lambot qui, pour parvenir à ses fins, ignore ou nie les faits qui le gênent. Réalisant sa bêtise, peut-être fera-t-il encore appel aux lombrics ou aux animaux fouisseurs qui, au cours des siècles, auraient sélectionné et introduit subrepticement au sein du trésor de Tayac les statères à flan large venus d'ailleurs.

CONCLUSION

Les faits ayant heureusement la vie dure, nous ne pouvons que confirmer, avec la plus grande netteté, le synchronisme des monnaies d'or du charnier entre elles et avec leur contexte. Il est bien entendu que dans sa remise en cause B. Lambot est parfaitement en droit d'en douter, comme il est en droit de décider péremptoirement que les hémistatères en or du Groupe de Normandie proviennent d'un dépôt tardif, que « la datation générale des potins en regard des bronzes frappés est résolue par l'archéologie » (31) ou – mieux encore, à la même page 123 – « qu'il faut attendre 80 ans pour que la plupart des peuples du Belgium se mettent à frapper monnaie après les Rèmes » (32). Le fouilleur ardennais, à l'avenir, devrait plutôt chercher à comprendre les faits archéologiques tels qu'ils se présentent, plutôt que de vouloir à tout prix les changer pour qu'ils soient tels qu'il les voudrait.

Ce qui étonne dans la démarche de B. Lambot c'est tout d'abord son ignorance de la numismatique protohistorique. Pour lui « l'aspect numismatique s'apparente à l'histoire de l'art (esthétisme, symbolisme (sic), filiation, etc.) et ne présente pas d'intérêt ici » (p. 127). B. Lambot méconnaît ainsi la chronologie, la métrologie, l'analyse métallique et la caractérisation : il aurait dû s'aviser depuis longtemps que la numismatique celtique est devenue, au fil des années, une discipline qui obéit à des règles strictes dont les méthodes combinées peuvent aboutir, même hors de contextes archéologiques significatifs, à des résultats précis en matière de chronologie relative et parfois même absolue.

C'est ensuite le silence impressionnant – ignorance ou mauvaise foi ? – dont il entoure les travaux des spécialistes européens (33) qui ont traité les aspects chronologiques qu'il aborde bien imprudemment. S'il avait lu et assimilé les travaux récents de ses collègues de langues française, anglaise et germanique, il aurait dû prendre en compte l'existence de jalons chronologiques de plus en plus précis et les progrès des datations relatives des monnayages émis dans la période de LTC1-LTC2 en Gaule du Nord, du Rhin jusqu'au littoral atlantique.

À cet égard, notre collègue J. Sills, dans son récent et remarquable ouvrage précité (*supra* note 25) consacre un texte important et fort argumenté sur la datation de l'or du charnier de Ribemont. Le numismate britannique admet dans l'ensemble nos conclusions et retient seulement une fourchette de datation un peu plus basse que la nôtre (-250 à -230 avant notre ère).

Res ipsa loquitur.

(29) - H.J. KELLNER, Der Fund von Tayac : ein Zeugnis des Cimberzuges?, *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 20, 1970, p. 13-47, Pl. 3-10.

(30) - J. SILLS, *op. cit.* Cet auteur n'hésite pas à situer autour de 200 avant J.-C. le *terminus post quem* des premières émissions des statères à flan large (*Absolute Chronology*, p. 214 sq.). B. Lambot comprendra peut-être enfin pourquoi dans le *Nouvel Atlas* tome I nous avons classé cette très importante série dans les monnayages du II^e s. av. J.-C.

(31) - Dans la vision simpliste de B. Lambot, cette question extraordinairement complexe est donc résolue. Mais il n'en est rien : en bref, si quelques séries de potins, au nord-est de la Gaule Belgique et en Gaule Celtique (notamment les potins dits « à la grosse tête » et les potins imités de Marseille) peuvent effectivement avoir été émis à la fin du II^e siècle avant J.-C., il reste que l'immense majorité des monnaies coulées date, comme les bronzes frappés, de la Guerre des Gaules et de la période post-césarienne. Actuellement l'étude générale typo-chronologique ne fait que débiter.

(32) - Si nous comprenons bien, les premières monnaies des *Remi* seraient pour B. Lambot certaines séries de potins trouvées à Acy-Romance dans des contextes datant du début de LT D1 (ca 130-120). Cela signifierait donc que les peuples du *Belgium* continentaux et émigrés dans l'île de Bretagne n'auraient pas émis de monnaie, dans le meilleur des cas, avant le milieu du I^{er} siècle avant J.-C., c'est-à-dire après la Guerre des Gaules. C'est peu dire que l'on touche ici le fond de l'absurdité.

(33) En particulier : R.D. VAN ARSDEL, *Celtic Coinage of Britain*, Londres, 1989 ; L.-P. DELESTRÉE, Les monnayages en or en Gaule Belgique dérivés du statère à flan large, *R.N.*, 1997, p. 91-120 et Gaule Belgique, *Belgium et Ambiani, Revue du Nord*, LXXX, 328, 1998, p. 139-152 ; C. HAZELGROVE, *op. cit.* ; Ph. DE JERSEY, *op. cit.* ; S. SCHEERS & J.-N. BARANDON, 1994, *op. cit.* ; J. SILLS, *op. cit.*

Quant aux voisins limitrophes des Rèmes à l'est et peuples celtiques du Rhin moyen, B. Lambot serait inspiré de consulter : K.J. GILLES, Neue Funde und Beobachtungen zu den Anfängen Trier, *Trierer Zeitschrift*, 1993, p. 193-232 et Keltische Fundmünzen im Östlichen Treviergebiet, *Tr. Z.*, 1993 ; R. LOSCHIEDER, Münzwesen des Treverlandes, *Archeologia Mosellana*, 3, 1998, p. 61-226 ; R. WEILLER, Zum Beginn des Münzumschlages im Gebiet der Treverer, *Tr. Z.*, 49, 1986, p. 209 sq ; D. WIGGU & J. RIEDERER, *Die Chronologie der keltischen Münzprägung am Mittelrhein*, Berlin, Stephanos Nomismatikos, 1998 ; H. POLENZ, Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 v. Chr., *B.V.*, 47, 1982, p. 27-22.